

BILAN ANNUEL 2024

Tribunal administratif de Rouen



**Jérôme
BERTHET-FOUQUÉ**
Président du tribunal
administratif de Rouen



Effectifs de la juridiction :

50

personnes dont :

19

magistrates
et magistrats

31

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

“ En 2024, le tribunal administratif de Rouen a reçu plus de 5 300 recours. Il en a jugé près de 5 200, dont 700 référés. Le délai de jugement est en moyenne inférieur à 8 mois.

Le contentieux du droit des étrangers est le plus important (44 % des nouveaux recours), mais reste stable alors que d'autres matières (fiscalité, police administrative, urbanisme) ont augmenté de plus de 15 % en un an.

Le tribunal a notamment statué en 2024 sur l'autorisation environnementale de la déviation sud-ouest d'Evreux, le licenciement économique de salariés protégés de la société Vallourec Tubes France ou l'attribution des travaux de restauration de l'abbatiale Saint-Ouen. Il a contraint un département à prendre en charge des mineurs non accompagnés et suspendu l'interdiction d'une soirée privée.

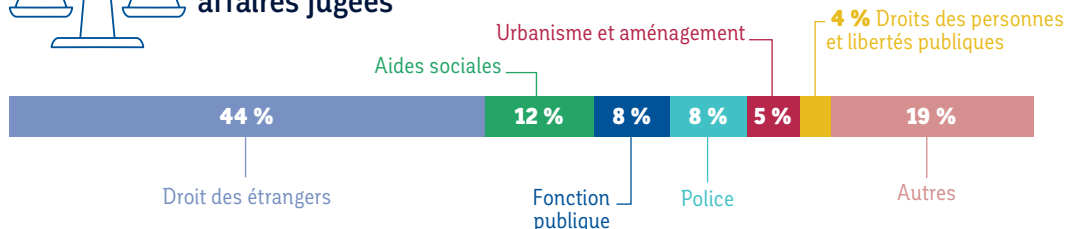
Le tribunal a également pris, en lien avec les avocats et les autorités territoriales, des initiatives pour développer le recours à la médiation dans les litiges administratifs.

Enfin, il a contribué à faire mieux connaître la juridiction administrative au public, en accueillant en stage des collégiens, lycéens et étudiants, en recevant les journalistes lors des audiences ou pour des reportages, et en participant à de nombreux rendez-vous thématiques : semaine pour l'inclusion des personnes handicapées, Journées européennes du patrimoine, Nuit du droit...

2024 en chiffres



5 210
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Droits des personnes et libertés publiques : garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



1350
affaires jugées en urgence

+ 12 % par rapport à 2023



7 mois et 20 jours
de délai moyen de jugement

- 44 jours par rapport à 2023

85 %
des recours déposés par téléprocédure



46 %
de recours sans avocat déposés
via Télérecours Citoyens



77 %
des décisions du tribunal ont été
confirmées en appel



61
médiations engagées
52 % de taux de réussite